

Article paru dans « Var matin » le 13/08/10

Eaux de baignade à La Seyne: les contrôles renforcés



Confrontées à une nouvelle réglementation, les collectivités locales doivent aujourd'hui multiplier les analyses des eaux de mer

Les maires ont jusqu'à la fin 2010 pour réaliser des « profils de vulnérabilité ». Comme une carte d'identité, ces profils indiqueront les caractéristiques de la plage, les différentes infrastructures à destination du grand public, et s'accompagneront d'analyses d'eaux de mer, effectuées sur une période de quatre ans.

Le but : maîtriser et prévenir les risques et agir plus rapidement pour fermer les sites de baignade en cas de pollution. Avec près de soixante et une plages, l'agglomération Toulon Provence Méditerranée a confié la mission de réaliser ces études à la Lyonnaise des Eaux et à une de ses directions « Rivage Pro Tech ». Un tout nouveau laboratoire a donc ouvert ses portes à La Seyne. Il répond à l'impératif fixé aux collectivités et, en parallèle, les accompagne pour cerner les enjeux et la gestion d'une telle opération.

Rivage Pro Tech et « profil de vulnérabilité »

Pour établir le profil de vulnérabilité, le laboratoire « Rivage Pro Tech » réalisera donc une carte de pollution des plages en effectuant des analyses ponctuelles.

Au minimum, quatre prélèvements seront réalisés par station balnéaire, avec un délai d'au moins un mois entre deux. Seront évalués : le potentiel de prolifération des cyanobactéries, des macro-algues et phytoplancton. Seront également pris en compte la fréquentation du site, la présence de sanitaires adaptés, etc. De même, tout en donnant une meilleure connaissance du milieu actuel, cette étude permettra d'identifier les causes de pollution et d'intervenir avec efficacité et rapidité sur les zones régulièrement contaminées.

Ces résultats permettront d'identifier chaque site selon quatre classes de qualité (insuffisante, suffisante, bonne, excellente) et de décider d'entreprendre une gestion active de l'état des eaux (suppression des branchements d'assainissement de particuliers sur le réseau d'eaux pluviales par exemple).

Biologie moléculaire et résultats en moins de 3 heures

Cette méthode permet d'obtenir des résultats en moins de trois heures (contre trente-six pour l'ancienne méthode) et d'entreprendre s'il le faut une gestion de crise des plages (lire par ailleurs). En effet, la nouvelle réglementation impose aux élus de se montrer plus réactifs en cas de contamination. Les quatre années de résultats d'analyses déboucheront sur un nouveau classement des plages, en 2013. Les résultats établis cette année sont en effet les premiers à être pris en compte.

Anaïs Lévêque